



# Eglise Saint Jacques et Saint Christophe de Loyettes

Date de construction : 16<sup>ème</sup> siècle

Datation :  
Eglise gothique du XVI<sup>ème</sup> siècle :

L'église possède un remarquable ensemble de vingt statues en bois doré dont les patrons Saints Jacques et Christophe du XIX<sup>ème</sup> siècle. Huit d'entre elles sont classées par le ministère de la culture : bon nombre sont en plâtre peint, don de familles loyettesaines entre 1889 et 1931.

Le mobilier religieux a été inscrit à l'inventaire en 1990 : Piscine datant début du XVI<sup>e</sup>, les 2 cloches (la petite « Marie-Jeanne » 260 kg fondue par Monet à Lyon, la grosse Jacqueline Marie 650 kg, fondue par Paccard à Anecny.....)

L'église était en bien mauvais état après la Révolution, le mur sud était en partie écroulé, le toit défoncé, mais les vitraux étaient encore intacts.

En 1856, l'architecte diocésain Louis Dupasquier fit un devis de 32000 F pour reconstruire l'église en conservant le chœur et ses vitraux.

En 1940, un officier du Génie fit sauter le pont sur le Rhône alors que les Allemands étaient déjà à Lyon. Le soufflet endommagé gravement les vitraux qui furent reconstitués en 1984 par le verrier Claude Bailion à la demande du curé Sylvain Martelli. La baie n°1 représente les deux patrons Christophe et Jacques le Mojeur dans deux lancettes trilobées, un tympan à un soufflet et deux écoinçons.

La verrière composite rassemble des fragments du XVI<sup>ème</sup> siècle réemployés dans des vitreries du XX<sup>ème</sup> siècle.

Soubassement vitrerie losangée du XX<sup>ème</sup> siècle.

Au centre, baie 0, sous une Vierge à l'enfant, à gauche le calvaire, à droite Saint Michel.

La baie de droite qui était trop endommagée est constituée de verres de couleur. Les vitraux anciens sont datés vers 1520.



# Berges du Rhône

Une vie aujourd'hui disparue régnait sur le haut Rhône. Entre 1860-70, jusqu'en 1932 environ, la navigation sur cette partie du Rhône était à son apogée. Seules, des barques à fond plat « les rigues » transportaient les pierres extraites du nord de l'Isle de Crémieu jusqu'à Lyon. Ces rigues naviguaient seules avec 5 hommes et un équipage de 5 chevaux embarqués à l'avant (chevaux utilisés pour la remontée) Loyettes était un port pour ces rigues et les chemins de halage sont encore visibles. Le port était situé sous l'Eglise en aval du pont. Le grand Port en amont du pont, était le lieu où stationnait le plus grand nombre de rigues.

Les berges ont été aménagées. Des chemins piétonniers connexes sont toujours très fréquentés notamment par les joggers et les promeneurs qui peuvent ainsi profiter de la sérénité et de la beauté du paysage.

Une course à pied « la magie du confluent » sur courte distance 10 km, est organisée tous les 13 juillet, sur ce site classé naturel, le long du fleuve Rhône jusqu'au confluent.

# Loyettes

## CONFLUENT du fleuve Rhône et de la rivière Ain

**Le site classé du confluent Ain-Rhône**  
En raison de son grand intérêt paysager, le confluent de l'Ain et du Rhône est protégé en tant que site classé au titre des articles L341 et suivants du code de l'environnement.

Le site classé s'étend sur les communes de Loyettes, de Saint-Maurice-de-Gourdans dans l'Ain, d'Anthon dans l'Isère. Il couvre une superficie de 670 hectares. Le confluent de l'Ain et du Rhône reste un des derniers deltas naturels et actifs d'Europe.

Il présente à ce titre un intérêt paysager et biologique de premier plan.

**Faune et flore**  
On y évoque en particulier la remarquable variété des groupements végétaux :

les herbiers submergés des îlots, les saulaies des bancs de graviers consolidés, les forêts de bois tendres (peupliers) ou de bois durs (frênes et chênes), les pelouses sèches aux allures de steppe. Les populations animales qui les fréquentent sont tout aussi intéressantes. Des espèces prestigieuses ou rares peuplent le site, comme la loutre dans les « mortes » laissées par l'Ain, le castor dans les saulaies inondables, et dans ces mêmes fourrés, la gorge bleue. Ce petit passereau peu courant et discret souffre d'ailleurs de la stabilisation de son environnement : ces saulaies qu'il affectionne, quand elles ne sont plus remaniées et rajeunies par les crues, ne lui sont plus aussi favorables. On assiste ainsi, sur le confluent, à la chute de ses effectifs.

